

**Ministère de la Culture et de la Communication**  
**Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles**

Rapport d'inspection du  
**PETIT FAUCHEUX A TOURS**

André CAYOT

Inspecteur de la création  
et des enseignements artistiques

**Janvier - Mai 2002**

## OBJET DE LA MISSION

La mission qui m'a été confiée le 15 février 2001 par la directrice de la musique de la danse du théâtre et des spectacles concerne l'évaluation de la scène de musiques actuelles " le Petit Faucheur " à Tours, ainsi que les différentes missions qu'il conduit à Tours, sur le département d'Indre et Loire et dans la région Centre, dans le cadre de son évolution vers un pôle jazz en région Centre, et de son insertion dans les réseaux nationaux de développement du jazz.

A la demande du directeur régional des affaires culturelles de la Région Centre, et compte tenu de l'existence de l'étude-diagnostic remise en avril 2001 par l'agence de conseil aux entreprises culturelles, Premier Acte sur le CRICA jazz - Petit Faucheur, ainsi que des préconisations de SDB Conseils sur l'organisation et le fonctionnement du Pôle Jazz, et par ailleurs *l'étude de définition d'un projet d'agglomération pour les musiques actuelles* à Tours conduite par Arts Culture et développement et Campus Conseil, je limiterai l'évaluation aux activités du Petit Faucheur, en tant que scène de musiques actuelles à Tours.

J'évoquerai par ailleurs les questions que posent la place du Petit Faucheur dans le projet régional et sa place dans le projet d'agglomération pour les musiques actuelles de Tour(s) Plus, dont je ne ferai pas l'analyse détaillée.

## **LISTE DES ENTRETIENS ET DES PERSONNES RENCONTREES**

Michel AUDUREAU  
Directeur du Petit Fauchaux à Tours  
Jean AUSSANAIRE  
Musicien, membre fondateur du groupe “ Cache Cache ”  
Patrick BALEYNAUD  
Ancien Maire Adjoint à la Culture de Tours  
Marc BRYNHOLLE  
Président de la commission Culture du Conseil Régional de la Région Centre  
Jean-Claude HERRY  
Directeur de l’ADIAM d’Eure et Loir  
Bruno LONGCHAMPT  
Directeur des affaires culturelles de Tours  
Jean-Marie PACQUETEAU  
Service d’action culturelle du Conseil Général d’Indre et Loire  
Jean-Claude POMPOUGNAC  
Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre  
Bruno REGNIER  
Musicien, chef d’orchestre, fondateur de “ X’tet ”  
Bruno SABOURET DE NEDDE  
Directeur de l’ADATEC  
Didier SALLE  
Directeur de Jazz à Tours  
Alain TAROU  
Directeur de la Culture du Conseil Général d’Indre et Loire  
Sophie THIERRY  
Chargée de mission musique au service culturel du Conseil régional  
de la Région Centre  
Bernard VALETTE  
Vice Président du Conseil Régional de la Région Centre

Remerciements à Joël FORGUES et Frédéric LOMBARD, DRAC Région Centre

Documents consultés :

Etude Arts Culture Développement “ Etude de définition d’un projet  
d’agglomération pour les musiques actuelles ” Tour(s) Plus, communauté  
d’agglomération de Tours – Décembre 2000, Richard Franco, Jean-Claude Wallach.

Etude SDB Conseils “ Préconisations sur l’organisation et le fonctionnement du pôle  
jazz ”.

Etude Premier Acte “ CRICA Jazz – petit Fauchaux ” - Etude diagnostic, synthèse  
Avril 2001, Thierry Lucas

## **PREAMBULE**

Rappel du contexte de l'évaluation du Petit Fauchoux : la politique de l'Etat en faveur du jazz au cœur des musiques actuelles

L'ensemble de ce rappel a pour objet de situer le rapport d'évaluation du Petit Fauchoux, scène de musiques actuelles à Tours, dans le contexte national de la politique du ministère de la Culture et de la Communication en faveur du jazz et des musiques improvisées.

Une politique spécifique en faveur du jazz, au sein d'une politique plus générale en faveur des musiques actuelles est notamment conduite par la DMDTS au ministère de la Culture et de la Communication.

En termes financiers, la politique de l'Etat en faveur des musiques actuelles représente environ 18M€ sur lesquels la part du jazz est approximativement de 4.5M€ (crédits centraux et déconcentrés).

Cette politique en faveur du jazz est le résultat d'un travail systématique entrepris sous la direction de Maurice Fleuret dès 1982 et poursuivi régulièrement par les ministres successifs et les directeurs ou directrices successifs de la musique et de la danse puis ceux de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.

Elle est le fruit du travail d'une commission nationale composée de 30 personnalités du monde du jazz, réunie une première fois en 1983, réactivée dix ans plus tard en 1993 sous la présidence de Michel Orier et à nouveau en 1997, sous cette même présidence. En 1998, le président Michel Orier a provisoirement mis un terme aux travaux de la commission nationale du jazz lorsque la commission nationale des musiques actuelles a été créée.

Cette commission a travaillé à la lumière de deux rapports, remis en 1993 l'un sur la diffusion du jazz rédigé par Jacques Panisset, l'autre sur la formation, rédigé par Bob Revel.

Les conclusions que la commission nationale du jazz et des musiques improvisées a pu rendre à deux reprises, ont concerné l'ensemble de la filière du jazz, depuis l'enseignement, la formation et la diffusion, jusqu'aux problèmes liés à la diffusion radiophonique et télévisuelle d'un genre musical qui doit être porté par les politiques publiques d'aide à la création, à la formation et à la diffusion, tout en s'inscrivant dans les dispositifs de soutien collectifs mis en place par les professionnels au Fonds de Soutien de la Chanson des Variétés et du Jazz, au Fonds de Création Musicale ou dans les sociétés civiles de gestion des droits d'auteurs et des droits voisins.

Elle a également travaillé sur le problème spécifique du jazz en grande formation (collectif, orchestre ou ensemble) dont l'Orchestre National de Jazz représente aujourd'hui l'élément le plus visible de la politique de l'Etat dans ce domaine.

Depuis une dizaine d'années, la politique de l'Etat en faveur du jazz s'est appuyée sur le développement de structures fédératrices dans le domaine des festivals (AFIJMA), de la formation (FNEIJ), des labels phonographiques (Allumés du jazz), et notamment dans le domaine des scènes de jazz (Fédération des scènes de jazz).

Les plus importantes des scènes de jazz sont incluses dans le dispositif scènes de musiques actuelles, conformément à l'esprit qui a conduit le ministère à ne pas isoler le jazz des autres musiques actuelles, qu'elles soient amplifiées, électroniques, traditionnelles ou chantées.

C'est dans ce contexte que le Petit Fauchoux a été intégré dans le dispositif SMAC, dès la création du dispositif en 1996, son directeur étant par ailleurs président de la Fédération nationale des scènes de jazz depuis sa création en 1996.

Il faut noter également que les réseaux nationaux des scènes nationales comptent dans leurs rangs des équipements dont le jazz fait partie du projet artistique (Maison de la Culture d'Amiens, scène nationale de Montbéliard). Par ailleurs, des scènes seront conventionnées pour une partie de leur projet artistique concernant le jazz (Pôle Sud à Strasbourg, Théâtre de Coutances).

Plus récemment, face à une demande de prise en compte d'un rayonnement territorial, le ministère de la Culture et de la Communication a pu accompagner le développement régional du jazz en Bourgogne, prolongeant ainsi le travail effectué depuis 1995 par l'équipe de Michel Audureau en région Centre. De nouveaux projets régionaux spécifiques au jazz verront sans doute le jour en région Pays de Loire avec le Panonica à Nantes et le festival Europa Jazz du Mans, en région PACA à l'initiative de l'AJMI (SMAC) ou encore en région Auvergne à l'initiative de Musique et Danse en Auvergne (association régionale).

Ces projets s'inscrivent dans des dynamiques régionales spécifiques au jazz, mais participent au développement des musiques actuelles aux côtés des centres de musiques traditionnelles et des pôles régionaux de musiques actuelles dont la vocation, lorsqu'ils existent, pourrait être de coordonner les initiatives régionales et d'impulser une politique d'information, de formation et d'observation cohérente en direction notamment des musiques actuelles amplifiées.

## Chapitre I

### ETAT DES LIEUX

#### **I - HISTORIQUE**

##### **1 – 1976/1983 - Une initiative militante, singulière**

Le Petit Fauchaux, ancien commerce aménagé en club de jazz de 80 places, rue des Cerisiers, est d'abord le résultat d'une initiative individuelle et singulière conduite par son actuel directeur Michel Audureau, et son inséparable responsable de la programmation, devenu directeur artistique, Bernard Aimé.

A l'instar de plusieurs lieux de diffusion musicale, tels que le Confort Moderne à Poitiers, l'Ubu à Rennes, Le Run ar Pens à Châteaulin, pour les musiques rock et dérivées, les Trinitaires à Metz et l'AJMI à Avignon, pour le jazz et les musiques improvisées, dont les projets ont été portés par des équipes de militants bâtisseurs, ainsi que les nomme la Fédurok, le Petit Fauchaux a été porté par des militants, et a eu plusieurs vies avant de devenir le lieu de diffusion du jazz contemporain que nous connaissons aujourd'hui.

Le Petit Fauchaux n'est donc pas le résultat d'une politique voulue par les collectivités territoriales. Ses créateurs ont du sans répit, convaincre, amender, prouver, avant de voir arriver les aides nécessaires à son fonctionnement.

En 1976, Paul Vayssières crée le Petit Fauchaux. Gérard Pierron, chanteur et conteur spécialiste de Gaston Couté, poète Beauceron, en est l'électricien.

L'association est créée en 1983 sur une formule de restaurant-spectacle par Alain Berger et Michel Audureau, qui exerce ses talents d'accordéoniste diatonique et de chanteur. Le Petit Fauchaux diffuse alors un programme éclectique où la chanson côtoie la musique classique et le théâtre jusqu'en 1986. Cette période est celle pendant laquelle le ministère de la Culture crée les premières mesures pour accompagner les musiques populaires.

Le départ du cuisinier (!) signe la fin d'une époque, le début de l'aventure associative, et le montage du premier projet culturel avec l'aide du ministère de la Culture, en la personne de François de Banes Gardonne à la DMD.

Vers le milieu des années 1980, la création d'une dynamique syndicale autour des petites salles de spectacles qui verra la création du SYNAPSS (syndicat national des petites salles de spectacles) renforce les convictions du responsable du Petit Fauchaux dans la force de ce projet et la dynamique régionale à laquelle Michel Audureau est très attaché.

La programmation du lieu est alors très tournée vers le jeune public, le " tout public " et les personnes âgées...C'est avec Marc Perrone et Bernard Lubat que le Petit

Faucheux va se tourner vers le jazz, grâce au renfort de Bernard Aimé alors journaliste à Jazzmag et “ dépêché ” vers le Petit Faucheux dès 1990.

*“ Il faut rappeler que l’aventure artistique du Petit faucheux a démarré avec Bernard Lubat et Michel Portal deux soirs heureux de 1986 ”* Bernard Aimé, note du catalogue 94/95 du label AA.

## 2 – 1990 - Crise de croissance : naissance du projet professionnel

S’ouvre alors une crise de croissance : pas de salarié, mais 11 objecteurs de conscience et une association qui prend l’eau sous sa forme issue des années 80 dans un conflit d’esthétique qui fera partir les militants d’origine, mais qui verra le lieu prendre son identité autour du jazz contemporain.

*“ Seul le jazz permet de présenter le summum de qualité dans un petit lieu avec peu de moyens ”* déclare alors Michel Audureau dans l’Express n° 2585 du 18 au 24 janvier 2001.

Michel Audureau est le premier salarié intermittent de la structure dès 1991/92.

Le premier disque “ live ” édité par le Petit Faucheux date de 1992 autour du jazz sud africain “ South African Friends ” et d’une composition de Chris Mac Gregor, Sangena qui lui donne son sous-titre. C’est le premier disque du label AA “ live au Petit Faucheux ” enregistré par Michel Audureau et Bernard Aimé, d’une série de 25 disques enregistrés ou produits par la structure.

## 3 – 1995 - Vers le projet régional :

*“ Les soutiens ponctuels de la région Centre sur différentes opérations ont ouvert la voie à une réflexion plus large visant à apporter un financement plus pérenne au Petit Faucheux lui permettant de développer les actions initiées. Bernard Aimé et Michel Audureau ont donc proposé un projet né de leur réflexion sur les actions à mettre en place pour développer le jazz et les musiques improvisées. Les services du Conseil Régional se sont prononcés favorablement non sans avoir souhaité fixer les objectifs clairs pour le développement du jazz à l’échelon régional. En définitive, le contenu et la portée des activités envisagées entraient parfaitement dans les objectifs d’un contrat régional d’initiatives culturelles et artistiques ”* (étude-diagnostic CRICA Petit Faucheux, Premier Acte, Thierry Lucas, avril 2001).

Ainsi naît le CRICA jazz, premier du genre et deuxième initiative régionale après celle de la Haute Normandie dont le Conseil Régional crée dans les années 80, le centre régional du jazz en Haute Normandie, conduit jusqu’en 2000 par Denis David.

L’année 1995 signe la fin de la période bénévole ; la structure va désormais employer Michel Audureau, directeur, Bernard Aimé, directeur artistique, ainsi que Charles Audureau, secrétaire comptable.

La première convention qui fixe les termes du CRICA comporte 9 points en 1995, la deuxième en comporte 9 en 1998. La réalisation d’un annuaire de musiciens (jugé trop rapidement obsolète) et l’édition de partitions figurant en 1995 ont été

abandonnées au profit de tournées nationales de formations régionales et “ bœufs ” au Petit Fauchaux tandis que le magazine du Petit Fauchaux “ Jazzactuel ” devient régional.

#### 4 - 2002 : un nouvel élan, un nouveau projet

L'année 2001 a vu la fin de la 2<sup>e</sup> convention CRICA. L'équipe du Petit Fauchaux porte désormais le nouveau projet régional de Pôle Jazz.

Le lieu situé rue des Cerisiers est devenu trop nuisible au voisinage en raison de l'application du décret bruit de 1998. Trop exigu avec sa jauge de 80 places, il est inadapté à un projet plus ambitieux, et il devra fermer ses portes le 31 mars 2002.

Dès lors, les activités du Petit Fauchaux vont devenir nomades au moins jusqu'en octobre 2003, date probable de l'ouverture de la salle Louis Jovet de 243 places ancien centre dramatique régional, désormais entièrement dédié au jazz, dans le cadre du projet de l'agglomération tourangelle Tour(s) Plus, de développement harmonieux des musiques actuelles.

Le projet régional Pôle Jazz pourra-t-il prendre le relais du CRICA et quelle convention le Conseil Régional signera-t-il avec le Petit Fauchaux ?

Comment passer le cap du nomadisme obligé dans le cadre d'une convention SMAC ne s'appuyant plus sur un lieu ?

Comment inscrire de façon claire et coordonnée, le projet régional Pôle Jazz dans la dynamique d'agglomération portée par Tour(s) Plus ?

## **II – LE DISPOSITIF SMAC ET LE PETIT FAUCHEUX**

### **1 – l'évolution du dispositif national**

Dès 1994, la direction de la musique de la danse profitait de la renaissance du fonds d'intervention culturelle pour amorcer avec le soutien de l'IRMA (centre d'information pour les musiques actuelles), un plan de soutien et de formation des responsables d'équipements dédiés aux musiques actuelles en y intégrant à la fois des responsables venant du rock et des variétés, mais aussi du jazz, voire des musiques traditionnelles.

Dès 1996, le ministère de la Culture et de la Communication unifie les différents programmes de soutien aux équipements dédiés aux musiques actuelles et jusqu'alors gérés par deux directions, la délégation au développement et aux formations et la direction de la musique et de la danse.

Le programme “ cafés musiques ” avait vu le jour en 1990 à la suite d'émeutes à Vaulx-en-Velin. Il concernait environ 60 équipements répartis sur le territoire français d'une jauge allant de 80 places à 400 places situés en quartiers sensibles ou en zones rurales. Dotés d'une subvention d'équipement permettant leur démarrage, ces lieux étaient ensuite aidés par l'Etat sur 3 ans de façon dégressive, 80, 60, 40KF. Ce programme était conduit par la délégation au développement et à la formation (DDF) en relais avec les DRAC bien évidemment. Il a eu pour mérite d'amorcer une politique de soutien au fonctionnement des lieux, mais il manquait singulièrement d'ambition artistique et culturelle au profit d'une dynamique sociale trop affirmée et ne prenait pas assez en compte la nécessité de l'implication des collectivités territoriales.

Les aides apportées aux autres équipements ne relevaient pas de programmes mais de la prise en compte par la direction de la musique et de la danse et des DRAC, d'histoires singulières telles que celle du Petit Fauchoux par exemple. Ainsi, en 1995, quelques clubs de jazz faisaient l'objet d'un soutien particulier comme les Trinitaires à Metz, les Instants Chavirés à Montreuil ou l'AJMI à Avignon.

Mais d'autres aides commençaient à être accordées au gré de l'histoire naissante des musiques amplifiées/actuelles, initiée notamment à Agen où le Florida, ancien cinéma de centre ville, sera dédié aux musiques amplifiées/actuelles à la demande de la Ville d'Agen, scellant ainsi une nouvelle histoire qui fera des collectivités locales les nouveaux promoteurs des musiques actuelles dans des lieux adaptés à la diffusion de musiques fortement amplifiées.

Cette forme d'institutionnalisation des musiques actuelles et le flou résultant de la superposition de programmes divers, a conduit le ministère de la Culture et de la Communication à harmoniser ses dispositifs d'aide aux lieux dédiés aux musiques actuelles en créant le dispositif scènes de musiques actuelles, SMAC.

Créé en 1996, le dispositif SMAC regroupe en quatre catégories perméables, les cafés musiques, les scènes de jazz, les lieux de diffusion des musiques actuelles amplifiées, et les lieux complexes de diffusion de répétition et de convivialité dédiés

aux musiques actuelles amplifiées.

Ce dispositif a été accompagné d'une première circulaire en 1996, suivie rapidement d'une deuxième circulaire du 18 août 1998 issue d'une longue concertation avec les professionnels des milieux concernés.

Cette circulaire est toujours d'actualité et définit une SMAC selon un principe qui n'a pas jusqu'alors été remis en cause : une équipe professionnelle, un projet, un lieu.

## 2 – la scène de musiques actuelles “ le Petit Fauchoux ”

C'est dans ce contexte que le Petit Fauchoux a été intégré au programme des scènes de musiques actuelles au même titre que les Trois Orfèvres issus du programme café musique et le Bateau Ivre, tous trois à Tours, et pendant plusieurs années, seuls équipements régionaux à bénéficier de ce dispositif national.

La convention 1999 /2001 liant l'Etat, le Conseil Régional, la Ville de Tours et l'association, assigne au “ Petit Fauchoux ” un certain nombre de missions faisant référence à la circulaire de 1998.

Dès que le dispositif SMAC a été mis au point, les lieux de jazz repérés dès 1994 dans le cadre du plan FIC, se sont regroupés et ont créé la Fédération des scènes de jazz dont la présidence a été confiée à Michel Audureau.

Aujourd'hui :

la Fédération des scènes de jazz est hébergée par le Petit Fauchoux,

seul le Petit Fauchoux remplit les conditions requises par le dispositif SMAC à Tours pouvant faire l'objet d'une convention.

Le Petit Fauchoux s'inscrit naturellement parmi les équipements “ structurants ” constituant le noyau du dispositif des SMAC et au tout premier plan des équipements dédiés au jazz.

### **III – LE PETIT FAUCHEUX, SCENE DE MUSIQUES ACTUELLES ET SON POSITIONNEMENT REGIONAL, DEPARTEMENTAL ET TOURANGEAU**

Le Petit Fauchoux est aujourd'hui, et demain plus encore, un lieu de diffusion doté de moyens pour une mission tourangelles.

Mais c'est aussi une structure juridique indistincte qui abrite le CRICA, la SMAC et les autres activités.

A l'heure actuelle, ce sont principalement les financements régionaux auxquels s'ajoutent les financements de l'Etat, du Département et de la Ville, qui font vivre l'ensemble des activités du Petit Fauchoux.

Il est certain que sans la multiplicité des financements obtenus par les responsables du Petit Fauchoux, la SMAC du Petit Fauchoux n'aurait pas pu survivre à la faiblesse des financements locaux.

En 2000 le Conseil Régional attribuait 0,95MF, l'Etat 0,3MF, le Département de l'Indre et Loire 0,2MF, et la Ville de Tours 0,2MF (extrait des conventions Région, Etat et Département).

#### **1 - le positionnement régional :**

Les contrats régionaux d'initiative culturelle et artistique, CRICA, sont des initiatives du Conseil Régional du Centre, qui n'ont pas d'équivalent dans d'autres régions, pour valoriser et développer des activités culturelles dans des secteurs qui, pour des raisons diverses, le nécessitent particulièrement. Le jazz prend place aux côtés de l'archéologie et de la chanson.

Le premier CRICA jazz a été signé en 1995 avec le Petit Fauchoux, dans le cadre d'un fonctionnement triennal pour les années 1996, 1997, 1998. Le deuxième CRICA a été signé en 1998 pour les trois années 1999, 2000 et 2001.

Il prévoit 8 missions lourdes en Région Centre :

- réseau de diffusion, programmation
- expertise
- production de disque
- Forums
- classes de maîtres
- bœufs
- diffusion nationale des musiciens locaux
- répétitions

A ces missions se rajoutent la réalisation et la diffusion de la revue Jazzactuel.

En 2001, le temps de travail de Michel Audureau est entièrement ventilé sur le CRICA, celui de Bernard Aimé à 80%.

Dans son étude, Premier Acte pointe à la fois les difficultés que rencontre le Petit Fauchoux pour remplir toutes les missions assignées par la convention CRICA

quasiment exhaustive (9 missions) et les difficultés à lire de façon analytique claire la comptabilité du Petit Fauchoux.

*“A la lecture des documents comptables de l’association, nous pouvons observer une ventilation des écritures qui amalgame des comptes généraux et des comptes analytiques concernant les activités “ Petit Fauchoux ”, CRICA et autres actions. Cette méthode présente quelques mérites. Elle ne peut cependant suffire à dresser une comptabilité analytique propice à une lecture précise et distincte des comptes. Les prémices d’une comptabilité analytique sont engagés pour l’exercice 2001 ”*  
Etude Premier Acte, Thierry Lucas, page 23.

## 2 – le positionnement départemental

Par ailleurs, le département d’Indre et Loire apporte en 2001 un financement de 0.65MF (99000€) pour des actions diverses de formation, le fonctionnement et la diffusion notamment à Loches, Chinon et au Prieuré de St Cosme dans l’agglomération tourangelle 0,25MF (38100€)

## 3 – le positionnement tourangeau :

A Tours, le Petit Fauchoux est un club de jazz de 50/80 places où le public peut entendre des artistes de jazz contemporain de renommée nationale et internationale. Mais c’est aussi un lieu pour les bœufs locaux organisés par Jazz à Tours, organisme de formation privé lié au CNR de Tours par convention, et pour les bœufs régionaux résultant de l’une des missions du CRICA.

C’est aujourd’hui un club de jazz qui n’aura plus de lieu à partir d’avril 2002 jusqu’en octobre 2003 avant d’intégrer la salle Louis Jouvet, lieu de 243 places, donc trois fois plus important, où pourront être organisées les mêmes activités augmentées d’une capacité à recevoir des grandes formations, ainsi que d’autres genres musicaux (musiques traditionnelles, chanson ?), et où sera mis en place un centre de ressources plus spécialement dédié au jazz.

Mais le Petit Fauchoux, lieu et structure, est aussi le cœur du projet régional Pôle Jazz appelé à remplacer le projet régional issu des deux CRICA successifs.

Enfin, l’inclusion du Petit Fauchoux - salle Louis Jouvet – dans sa dynamique Pôle Jazz, au cœur du projet d’agglomération de Tour(s) Plus, en faveur des musiques actuelles ajoute à la confusion générale, mais offre aux différentes collectivités publiques impliquées dans son financement, la possibilité de porter un projet singulier liant l’enseignement du jazz, la formation, l’information et la diffusion dans le dispositif complexe du pôle jazz proposé par l’équipe du Petit Fauchoux.

L’étude confiée à Campus Conseil et Art Culture Développement par Tour(s) Plus, concernant la mise en place d’un dispositif d’agglomération, pour le développement des musiques actuelles, pointe en effet la question de l’importance de la présence du Petit Fauchoux, composante essentielle du projet d’agglomération, pour ce qui

concerne le jazz :

*“ Le jazz a atteint ici un niveau particulièrement élevé de développement et de structuration par rapport à ce qu’on peut observer ailleurs... dans l’agglomération tourangelle, le jazz n’est pas seulement structuré, il est institutionnalisé. Son niveau de développement fait de Tours un cas exemplaire quasiment unique en France. ” p.13*

*“ Nous préconiserons donc des actions susceptibles d’être engagées par Tour(s) Plus dans le champ de la présente étude (élargi à la danse) non pas comme des actions concernant les musiques actuelles (ou les danses urbaines), mais comme des actions visant à faire évoluer les politiques publiques de la culture dans les champs de la musique et de la danse, en fonction du renouvellement de leurs conditions d’élaboration et de mise en œuvre, ainsi que dans une perspective de réduction progressive des déséquilibres observés aujourd’hui (en faveur du jazz si on limite le raisonnement au champ de l’étude tel qu’il est défini par notre cahier des charges, mais pas seulement en sa faveur si l’on prend en considération la totalité du champ musical et chorégraphique) ” p.29 - Richard Franco – Jean Claude Wallach - Etude de définition d’un projet d’agglomération pour les musiques actuelles.*

Comment développer le projet régional Pôle Jazz dans le cadre régional d’un CRICA renouvelé, et surtout dans le cadre du projet d’agglomération Tour(s) Plus, en regard du projet de diffusion et du centre de ressources sur les musiques actuelles amplifiées ?

Comment améliorer la lisibilité tant au niveau comptable qu’au niveau des missions assignées, des actions conduites par le Petit Fauchoux aux différents niveaux territoriaux ?

Les moyens affectés à la scène de musiques actuelles jazz le Petit Fauchoux par la Ville de Tours sont aujourd’hui notoirement insuffisants au regard du projet actuel. Qu’en sera-t-il dans le cadre du projet pôle jazz à Louis Jouvet ?

Quel dispositif d’évaluation singulier mettre en place, au regard des politiques territoriales qui sous-tendent l’action du Petit Fauchoux ?

Comment évaluer la capacité d’élargissement des publics du Petit Fauchoux, dont le cœur de l’action repose sur un projet artistique ambitieux fondé sur une politique de l’offre en matière de jazz contemporain, doublée d’une politique culturelle plaçant la formation et l’enseignement au premier plan, que le pôle jazz tentera de coordonner ?

## Chapitre II

### ANALYSE DE LA SITUATION

Comme je l'indiquais dans les premières lignes de ce document, j'analyserai superficiellement le dispositif régional et départemental pour rester concentré sur les activités du Petit Fauchoux, scène de musiques actuelles, 23 rue des Cerisiers à Tours, en regard des missions qui lui ont été assignées par l'Etat, DRAC de la région Centre, le Conseil Régional, et la Ville de Tours, dans le cadre de la convention 1999/2001.

Les missions du Petit Fauchoux en tant que scène de musiques actuelles :

- Organiser 40 concerts par an incluant les concerts décentralisés en Indre et Loire et 10 groupes de la région Centre
- Prévoir aussi souvent que possible des premières parties pour les concerts en Indre et Loire
- Organiser une grande classe de maître et dans l'année des journées de formation destinées notamment aux élèves et professeurs des écoles de musique
- Tendre à développer la mission naturelle de centre de ressources sur le jazz et les musiques improvisées

Les actions prioritaires porteront sur :

- La mise en place d'une programmation jazz et musiques improvisées à l'année
- L'accompagnement de la création et notamment un soutien fort aux artistes régionaux
- L'élargissement de son audience et la conquête de nouveaux publics
- La formation des artistes professionnels par l'organisation de classes de maîtres
- L'accompagnement des pratiques amateurs
- La synergie, en termes de diffusion et de formation avec les acteurs locaux, et régionaux notamment
- La recherche de partenaires privés et publics
- Une politique de prix de places modérés

La présente convention est assortie d'un " projet économique et artistique " dont les grandes lignes essentiellement quantitatives, sont les suivantes :

Objectifs par an reproductibles sur les trois ans :

Programmation :

- Programmation d'artistes nationaux et internationaux : 32
- Programmation d'artistes locaux et régionaux : 9

Soutien aux artistes régionaux :

- Répétition sur les plages horaires disponibles. Moyenne 140h/an
- Enregistrement d'un CD par an d'une formation régionale (1999 : Gürütlü de Bourges)
- organisation de tournées régionales : 1999 : Triade (13 dates), 2000 : Thémines Trio
- création Cache Cache/Typo nouveau spectacle et CD (collaboration avec Jazz au

Bistro à Saint Claude)

Classes de maîtres :

au moins une classe de maître par an (5 jours)

1999 : Lee Konitz à Châteauroux

4 classes de maître d'1/2 journée en partenariat avec Jazz à Tours

1999 : Julien Lourau, Workshop de Lyon, Pifarély, Couturier

Accompagnement de la pratique amateur :

Les mardis : bœufs

Les jeudis : match d'improvisation musique et théâtre

Animation du réseau CRICA :

Programmation d'artistes en accueil : 22 par an

Programmation d'artistes locaux et régionaux : 18 par an

Animation du réseau bœufs : 1 bœuf par mois/département d'octobre à juin

Forums : 5 forums sur 5 départements entre 1999 et 2001

Centre de ressources : accueil de musiciens, conseils de programmation, fourniture de documentation, rédaction de textes sur l'activité du jazz en région, fourniture d'informations pour divers sites, participation à divers jurys nationaux et universitaires.

Partenaires culturels : Jazz à Tours, Jazz Région Centre (collectif de musiciens) Université, CRICA, Fédération des scènes de jazz

Les partenaires financiers :

Conseil Régional, Drac Centre, Ville de Tours, Conseil Général Indre et Loire

Les tarifs 1999 : 90F, 60F et 40F

## 1 - La production des concerts

Contrairement à la circulaire SMAC de 1998, qui limite le champ de la programmation au lieu, la convention SMAC qui aurait du concerner exclusivement le lieu situé à Tours, est ouverte au département d'Indre et Loire pour le quota de 40 concerts assigné à la salle.

La programmation de musiciens dont les concerts sont produits par le Petit Fauchoux à Tours et sur le département de l'Indre et Loire a été multipliée par 8 en 6 ans :

31 musiciens (27 nationaux et 4 régionaux) en 1995

252 musiciens (194 nationaux et 58 régionaux) en 2000 (source : Jazzactuel n°16 janvier 2001).

Pour ce qui concerne la programmation, l'association dispose de :  
la liste des concerts depuis 1986,

la liste des musiciens programmés au Petit Faucheux ainsi que le nombre de leurs venues et la date de leur dernière venue,  
la feuille récapitulative des concerts de l'année 2000 (données non encore exploitées au moment de leur remise en février 2001)

1-1 - Les musiciens les plus programmés : (R : régional, N : National. Pardon pour cette distinction artistiquement stérile)

Jean Aussanaire	R	16
(notamment avec Cache Cache, groupe " accompagné " par le Petit Faucheux)		
Olivier Thémines	R	11
Daunik Lazro	N	11
Sébastien Boisseau	R	9
Francis Genest	R	9
Jean Marc Padovani	N	9
Hubert Dupont	N	8
Nicolas Larmignat	R	8
François Méchali	N	8

On notera que les musiciens les plus programmés sont d'origine régionale ou travaillent particulièrement avec la région Centre, (Aussanaire, Thémines, Larmignat, Boisseau, Genest), que le premier " national " est Daunik Lazro (première venue en 1987) saxophoniste dont la personnalité artistique fortement ancrée dans le free jazz, indique clairement la couleur très improvisée de la programmation du Petit Faucheux. Jean Marc Padovani, autre " national ", également saxophoniste, est à l'initiative de multiples projets qui expliquent ses nombreuses venues depuis 1988.

On remarquera l'absence de grandes formations sans doute en raison de l'exiguïté du lieu. J'y reviendrai plus tard. On notera enfin que le jazz représenté par les musiciens les plus programmés est très contemporain et porte haut les musiques improvisées.

1.2 - la programmation 2000 (tableau fourni par l'association) :

1.2.1 - Programmation du Petit Faucheux : 42 concerts et 36 " bœufs " Jazz à Tours, Jazz en Région et " Feuilles d'impro "

Entrées payantes : 1 876 pour les 42 concerts

Moyenne : 44,6 entrées payantes par concert.

Coefficient de remplissage : 89%

Recette billetterie : 107 530F. (16 392€)

Moyenne : 2 560 F (390€)

Prix moyen de la place : 57,4F (8.75€)

Programmation d'une semaine : 4 soirs d'ouverture

Mardi : bœuf Jazz à Tours ou Jazz Région Centre

Jeudi (une fois par mois) : animation, improzique ou match d'improvisation théâtrale

Vendredi et samedi : concert musiciens nationaux ou internationaux

1<sup>er</sup> trimestre 2000 : 34 concerts dont 13 bœufs ou concerts d'élèves

Bernard Aimé signe une programmation qui verra Mal Waldron, tête d'affiche en janvier (163 entrées payantes sur 2 soirs), Kartet, groupe français en mars avec la première partie d'Anorien, (102 entrées payantes sur 2 soirs), rencontre d'une figure historique du jazz et des jeunes musiciens français, auxquels s'ajoutent des improvisateurs qui vont se croiser sur la scène du Petit Fauchoux, Marc Johnson, Evan Parker représentant de la free music européenne, le dernier contrebassiste de Bill Evans (avec Enrico Pieranunzi dans le cadre de Feuilles d'impro) puis une "poignée" de musiciens confirmés (Helias, Machado, Fresu, Del Fra...) et une "cohorte de jeunes improvisateurs de la région" (Cache Cache, Boisseau, Darche) Les concerts de Jean Marie Machado sont programmés à l'Abbaye de Seuilly (pas d'information sur la jauge), celui de Pieranunzi à l'espace Malraux (276 payants)

2<sup>e</sup> trimestre 2000 : 30 concerts dont 14 bœufs ou concerts d'élèves, et une journée de programmation à Loches pour 11 groupes

Bernard Aimé rend hommage à la mémoire d'Albert Ayler en programmant Joe Mac Phee dans deux formations successives, les musiciens américains du collectif de What we live, le duo poitevin Barré/Brochard dont on regrettera qu'il n'ait pas eu de première partie locale (13 entrées payantes sur 2 jours).

Au mois de mai, 2<sup>e</sup> édition de Loches en jazz avec 11 groupes français dont deux formations tourangelles autour d'une idée de "musiques traditionnelles du monde, loin du rimmel dégoulinant généralement sur la world music version pacotille" (extrait du l'édito du programme avril, mai, juin 2000)

A noter l'annulation probable du concert de Voix Mêlées, concert-stage de la Fédération Nationale des Ecoles de Jazz le 29 avril qui ne figure dans aucun récapitulatif.

Les 29 et 30 mai, les Papys du swing, formation locale 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âge, accueille Jean Luc Cappozzo, Jean Aussanaire et Michel Audureau (chant)...

4<sup>e</sup> trimestre 2000 : 25 concerts dont 11 bœufs et concerts d'élèves

Reprise de la programmation fidèle à "l'ouverture et à la liberté musicale et fidélité à des musiciens habitués de la rue des Cerisiers" avec Charles Gayle, figure légendaire de la scène new yorkaise, Kenny Werner et Kenny Wheeler, Alex Grillo (France), le record de fréquentation revenant au grand "Lousadzak" de Claude Tchamitchian avec 110 entrées payantes, salle Ockeghem, dans le cadre de Jazz en Scènes, manifestation nationale organisée par la Fédération des scènes de jazz.

1.2.2 - La programmation en Région centre :

Les 3 programmes édités par le Petit Fauchoux pour l'année 2000, font apparaître de façon discrète, mais sans doute efficace, la programmation des concerts de jazz en région Centre, dans les établissements avec lesquels le Petit Fauchoux a tissé des liens.

Programmation en région Centre du 1<sup>er</sup> trimestre 2000 :

11 concerts, 1 classe de maître, 1 concert dans une bibliothèque

3 concerts au Moulin de la Vapeur (Olivet) : Michel Edelin, Yves Rousseau, Doudou Gouirand

2 concerts à la Halle aux Grains (SN de Blois) : Di Battista, Machado

2 concerts à l'Atelier à Spectacles, Vernouillet : Fawzy El Aiedy, Julien Lourau  
1 concert à Equinoxe (SN Châteauroux) : Di Battista  
1 concert au Théâtre de Chartres : Claude Barthélémy  
1 concert à l'Espace Soutine à Lèves : Thierry Péala invite Kenny Wheeler  
1 concert à Auneau : Lee Konitz (en clôture du forum organisé par L'Adiam 28)  
1 concert à la Bibliothèque de Blois : Parker, Scheyder  
1 classe de maître à Lèves : Kenny Wheeler

Programmation en région Centre du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2000 : 13 concerts

Printemps :

2 concerts au Moulin de la Vapeur : Yllen 4, Marguet 4tet  
1 concert à Equinoxe (SN de Châteauroux) Interpole et Cindy Blackman  
1 concert à Vendôme : Michel Edelin

Eté :

4 concerts du 8 au 12 juillet à Bourges :  
Ronald Baker, Guillaume Hazebrouck, Jean Philippe Watremez, Anorien  
3 concerts à Chinon en été : Jean Philippe Watremez, Eul Trio, Cache Cache  
1 concert à Seuilly : Cyril Parmentier  
1 concert à Huismes : LC Blues Band

Programmation en région Centre du 4<sup>e</sup> trimestre 2000. 13 concerts au total :

8 concerts au Moulin de la Vapeur à Olivet : Deschepper/Larmignat, Maupeu/Vincent, Odessa, Lopez (+Yorga), Lorenzini, Perrone/Scheyder, Pilec trio, Agnel/Rogers, Sébastien Texier 5tet, Yllen 4, Thierry Leu Trio  
3 concerts à Rochecorbon : Ducoin, Bolo Varis Tiboum, "jazz et pinard"  
1 concert à thème à Equinoxe (SN de Châteauroux) appelé les "régionnaires" où est programmé entre autre le Bruno Régnier X'tet Laurent Dehors, Dominique Soulat quartet, Tenkodogo  
1 concert à la Halle aux grains, SN de Blois pour Jazz en scènes avec Pieranunzi et Cyril Parmentier.

1-3 - Analyse de l'ensemble de la programmation de l'année 2000 : Total général 122 concerts, dont 36 bœufs (source : analyse des programmes du Petit Fauchoux)

Petit Fauchoux : 84 concerts dont 36 bœufs ou concerts d'élèves et 5 concerts à l'extérieur du club, soit 42 concerts au club

Programmation régionale : 38 concerts et 1 classe de maître

1-3-1 – Petit Fauchoux :

L'ensemble de la programmation du Petit Fauchoux est équilibré et fidèle à l'image de jazz contemporain qu'il reflète à l'extérieur. Le prix moyen d'entrée est raisonnable 57,4F (8.75€), le coefficient de remplissage est bon (89%).

On pourra ici objecter l'absence de représentation du jazz traditionnel. Ce choix est volontaire. Il faut vérifier qu'il correspond à une politique de recherche de nouveaux publics vers les artistes à découvrir. Si j'en juge par les scores réalisés par Tchamitchian ou Kartet, ce pari n'est pas loin d'être atteint. Il faudra encore améliorer ce travail dans la perspective de l'ouverture de Jouvét en 2003.

Mis à part Enrico Pieranunzi, la place du jazz européen est quasiment inexistante.

Les musiques nouvelles proches des musiques contemporaines, des musiques improvisées ou du rock expérimental, ne sont pas représentées dans la programmation.

Le new jazz ou jazz électronique, souvent synonyme de nouveaux publics, manque d'exposition dans la programmation (Truffaz une fois en 1996, De Wilde aucune fois)

Je note ensuite l'absence de programmation de grande formation, collectif, orchestre ou ensemble de jazz, facilement explicable au Petit Fauchoux en raison de son exigüité, mais plus difficilement explicable dans les grandes salles de la région.

Je note enfin l'absence de créations ou de projets spéciaux, qui sont sans doute laissés sur le bord du chemin, en raison de la faiblesse des moyens qui pourraient les financer.

Les propositions sont présentées en respectant une certaine hiérarchie, chaque trimestre articulant la programmation autour de figures légendaires du jazz, Mal Waldron, hommage à Albert Ayler, ou Charles Gayle. Viennent ensuite compléter le tableau, les découvertes et artistes nationaux et les improvisateurs régionaux.

Les bœufs :

Organisés tantôt avec Jazz à Tours ou Jazz en Région Centre, les bœufs et concerts d'élèves de Jazz à Tours représentent une partie non négligeable de la programmation du Petit Fauchoux. Ils totalisent environ 1900 entrées au Petit Fauchoux sur 36 dates, soit une moyenne de 53 spectateurs par soirée. Je ne dispose pas des chiffres concernant le nombre de musiciens participant aux bœufs et de leur provenance géographique. Leur organisation est confiée à Jean Aussanaire.

Globalement, le contrat est rempli si l'on considère que les musiciens régionaux sont "programmés" lors des bœufs qui s'ajoutent ainsi aux quelques concerts du premier trimestre et du dernier trimestre 2000 dans le cadre de co-production avec Jazz en Région Centre notamment.

On peut toutefois objecter que les bœufs ne constituent pas à proprement parler un élément de la programmation. Les musiciens régionaux pourraient être mieux représentés dans la programmation du club. A part Cache Cache, et Boisseau Darche programmés en février, il faut attendre la fin d'avril pour entendre Quatre Quarts, et le mois d'octobre pour Watremer trio (Chartres, Paris).

Par contre, la programmation de Loches et de Chinon (financée par le Conseil Général d'Indre et Loire), exclusivement française, verra la présence de plusieurs orchestres régionaux, Secheppet, Hiriart, Eve Trio, LC Blues Band et Cache Cache de Tours, Parmentier 4tet de Blois que l'on retrouvera en première partie de scènes de jazz au mois de décembre.

En revanche, le document qui m'a été remis concernant " les actions en faveur des musiciens de la région " en 2001 ainsi que les prévisions 2002, mentionne un nombre important de musiciens régionaux dont la programmation a été prévue en 2001, des classes de maîtres (Rizzo, Werner) et des résidences d'artistes (Léandre, Di Donato).

### 1-3-2 - La programmation régionale :

Elle reflète les mêmes tendances artistiques autour du jazz contemporain.

En termes géopolitiques :

- 5 villes ou villages de l'Indre et Loire : Tours, Loches, Chinon, Seuilly, Huismes, Rochecorbon
- 4 villes ou villages d'Eure et Loir : Chartres, Vernouillet, Lèves et Auneau
- 2 villes du Loir et Cher : Blois et Vendôme
- 1 ville du Cher : Bourges (programmation d'été seulement)
- 1 ville du Loiret : Olivet
- 1 ville de l'Indre : Châteauroux

### Indre et Loire :

La diffusion en Indre et Loire étant incluse dans la convention du Petit Fauchoux, je ne peux que constater la bonne tenue du développement des activités jazzistiques dans ce département. Les deux opérations-festivals de Loches en 2000, puis de Chinon en 2001, bénéficient d'un bon soutien (je ne dispose pas des chiffres de fréquentation) et d'une bonne présentation. Les programmations réalisées dans l'Abbaye de Seuilly, ou encore à Huismes ou Rochecorbon avec " jazz et pinard " me semblent aller dans le sens souhaité d'un meilleur rayonnement et de l'élargissement des publics du jazz.

A noter en 2001 la naissance d'un nouveau lieu de programmation, le Prieuré de St Cosme chargé d'accueillir en 3 concerts acoustiques, le jazz d'Europe dont je constatais précédemment la curieuse absence.

Le 7 avril 2001, Joachim Kühn ouvrira la saison, et le 5 mai John Surman et Karin Frog, Yan Fanch Kemener et François Corneloup continueront cette approche européenne des musiques improvisées. Cette très bonne initiative devrait être poursuivie au 3<sup>e</sup> trimestre 2001 avec le nonet de Gian Luigi Trovesi et le fameux trio Romano Sclavis Texier.

A n'en pas douter, cette nouvelle initiative devrait être la bienvenue pendant la saison 2002/2003 qui verra le Petit Fauchoux sans lieu fixe.

En revanche, on pourrait imaginer que les résidences à Tours et le travail de formation avec les écoles de musiques pourrait être pensé et amplifié dans le département. Dans d'autres régions des musiciens de jazz travaillent avec des harmonies et des élèves des écoles de musique avec beaucoup de réussite.

Dans les autres départements :

Le Moulin à Vapeur à Olivet (Loiret) opère une bonne collaboration avec le Petit Fauchoux en programmant 11 concerts dans le cadre de Jazz en région Centre. Il serait sûrement possible d'améliorer encore cette relation qui masque l'absence de programmation de jazz à Orléans en dehors du festival.

Collaboration avec les scènes nationales :

Je note malheureusement la faiblesse de l'engagement des scènes nationales dans le dispositif régional, (3 concerts à la Halle aux Grains à Blois, 3 concerts à Equinoxe à Châteauroux, aucun concert à la Maison de la Culture de Bourges) et leur manque d'idées ou de projets en direction du jazz et des musiques improvisées, et la quasi absence d'Orléans et de Chartres.

Pas de création.

Aucune résidence d'artiste.

Absence de programmation de grande formation, collectif, orchestre ou ensemble, à part Bruno Régnier X'tet à la Halle aux Grains de Blois.

Il s'agit là d'un dysfonctionnement qu'il faudra revoir dans le cadre du pôle jazz.

Des moments forts pourraient être réalisés par les grands équipements de la région, à l'image du programme les " régionnaires " mis en œuvre par Equinoxe à Châteauroux le 24 novembre 2000.

Les programmations d'été qui fleurissent à Bourges ou à Chinon font la part belle aux musiciens régionaux. Elles ne doivent cependant pas masquer la faiblesse de leur représentation dans la programmation régulière des scènes généralistes ou spécialisées.

## 2 - La production phonographique

*" Inclassable, mais cohérente, spontanée mais bien pensée, vivante, buissonnière et libre, la collection " live au Petit Fauchoux " comme le jazz, en perpétuel mouvement. Comme l'art, comme la vie. "* Arnaud Merlin – Jazzman, le Monde de la Musique (extrait d'un document non daté)

30 disques ont été édités depuis 1992 par le Petit Fauchoux sous le label d'une association indépendante " Accord Accort " (AA) qui se répartissent ainsi :

### 2-1 - Collection " Live au Petit Fauchoux "

Réalisée avec le partenariat de Radio France Tours et de la Nouvelle République.

1992 – Cache Cache, L'Océane

03/1992 – South African Friends, distribution Adda

10/1992 – Eric Watson Trio, distribution Adda - WMD classique

02/1993 - Jer Sicard 4tet - distribution Ihl

03/1993 - String trio of New York (Lindberg, Carter, Emery), distribution WMD

10/1993 – Wodrascka, Romain, Montera, Micenmacher, distribution WMD

12/1993 – Waldron, Marre, Gouirand, distribution WMD

01/1994 – Padovani, Avice, Foy, Wilhelm, distribution WMD

08/1994 - Catalogue (compilation des production réalisées), distribution WMD

10/1994 - Riot Trio (Davies, Lebevillon, Pouradier Duteil), distribution WMD

11/1994 – Cache Cache (Aussanaire, Léger, Genest et Sarath) distribution WMD

04/1995 – Mike O’Neil, George Wolfraardt, distribution WMD

04/1995 – Michel Edelin 4tet (Di Donato, Avenel, Goubert) distribution WMD

10/1995 – Hervé Bourde, Franco D’Andréa, Karim Touré, distribution WMD

12/1995 – Mico Nissim, distribution WMD

10/1996 - Gaël Mevel, Jean Jacques Avenel, Thierry Waziniak, non distribué

2-2 – Les autres productions :

Avec l’aide de la Région Centre :

06/1996 – Olivier Thémines (G. Hazebrouck, Kit Le Marec), non distribué

Productions régionales (avec le soutien du Conseil Régional et du Conseil Général d’Indre et Loire) :

1997 – Triade, (C. Piromali, Séb. Boisseau, Nicolas Larmignat), non distribué

1996 – Opposum gang (grande formation), distribution WMD

Petit Faucheux, producteur :

1995 – Frédéric Favarel group, distribution WMD

1995 – Pierre Coulon Cerisier, distribution WMD (avec le soutien de Jazz à Luz)

1996 – Pascal Brechet 5tet, distribution WMD

1997 – Franck Lowe, Bernard Santacruz, Denis Charles, non distribué

Petit Faucheux, producteur délégué :

1998 – Bardet, Georgel, Kpade, non distribué

Petit Faucheux, producteur exécutif (producteur Jazz à Tours) :

11/1997 – Dsot big band, distribution Hall Music ( ?)

1997 – Madame Thomas jazz septet, Entre chien et loup

1997 – Bourgueil Berton, les Papys du Swing, non distribué

1997 – Gürütü

1997 – Cache Cache et typo

1997 – Cie Troll

L’essentiel de la production phonographique du Petit Faucheux “ live au Petit

Faucheux ” est antérieure au premier CRICA et aux aides attribuées ultérieurement pas le Conseil Général d’Indre et Loire notamment.

Les chiffres communiqués font état de quantités vendues qui vont de 113 (les papys) à 2594 (South African Friends), la moyenne se situant à 900. Le chiffre d’affaires de 2000 est de 19 065F (2 906€) et celui de 2001 est de 11 982F (1 826€)

Parmi les groupes enregistrés, un seul a fait l’objet d’un “ accompagnement ” de la structure du Petit Faucheux, le groupe Cache Cache, qui a même obtenu le soutien du FAIR (Fonds d’action et d’initiative Rock) en 1995.

“ Live au Petit Faucheux ” est une véritable collection dont l’aspect artistique ethno-jazzistique est indéniable tant par sa rigueur sonore (prise live sans effet ajouté) que par les choix musicaux et les créations dont ils ont été les porteurs.

Malheureusement réalisée dans un temps record au rythme approximatif de 4 productions par an, sans bénéficier des moyens de promotion qui lui auraient été nécessaires, cette collection est restée au rang des succès d’estime – mais peut-il en être autrement pour ce type de collection ? – malgré le soutien de la presse spécialisée, qui aura régulièrement chroniqué les disques produits, et la distribution un peu timide de WMD, qui n’aura pas suffi pour qu’elle trouve son public.

La distribution de la collection est aujourd’hui partiellement réalisée par l’association les Allumés du Jazz dont le siège est à Paris.

Reste une collection remarquable, “ Live au Petit Faucheux ” de 29 enregistrements, reflet de la période de montée en puissance du Petit Faucheux en 1993/1995, dont le point d’apogée régional aura été la réalisation du disque de Cache Cache en 1994 qui totalise 1 846 ventes.

Par la suite, les deux conventions régionales CRICA incluaient la production d’un disque d’une formation régionale par an.

3 disques ont été réalisés avec le soutien de la Région Centre, Thémines, Triade et Opposum  
dont 2 (Triade et Opposum) avec le soutien additionnel du Conseil Général d’Indre et Loire.

De ces trois projets, seul Opposum a pu faire l’objet d’une distribution dont les résultats sont les meilleurs de ces dernières années (1114 ventes).

Sur ces maigres résultats commerciaux, l’abandon de la production phonographique semblait inéluctable. Les conclusions de l’étude diagnostic de Premier Acte vont dans ce sens, compte tenu de la trop grande lourdeur des missions assignées au Petit Faucheux dans le cadre du CRICA.

*“ Au-delà des difficultés générales liées à l’économie du disque, une des raisons de la mévente de la production réside dans l’investissement limité de l’équipe du CRICA dans la promotion, dont ce n’est pas le métier. En l’absence d’une compétence forte dans ce domaine et de personnel formé, il paraît difficile de*

*poursuivre sur la base d'une production distribuée. Des enregistrements visant à enrichir le matériel de communication conservent cependant un réel intérêt. ” Etude Diagnostic Premier Acte – CRICA jazz – Petit Fauchoux, Thierry Lucas, p. 12.*

Il conviendra toutefois, dans le cadre du pôle jazz, de vérifier si la pertinence du travail d'enregistrement reste d'actualité, associé ou non à la production phonographique.

## Chapitre III

### PRECONISATIONS QUEL PROJET POUR QUELS PUBLICS ?

#### 1 – le projet du Petit Fauchoux : un projet singulier qu'il faut accompagner

Ainsi que je l'évoquais au tout début de ce rapport, le Petit Fauchoux est un projet militant et singulier. Cette singularité est celle de l'équipe qui le dirige et celle du projet qui, au fil des ans a su s'adapter aux conjonctures successives. Comme dans tous les équipements qui sont appelés à se renouveler, la question de la succession de l'équipe en place, lorsque cette question se posera, devra trouver une solution au delà des personnalités de Michel Audureau et Bernard Aimé.

Pour l'heure, les collectivités publiques doivent se pencher sur les moyens et la méthode d'accompagnement de l'équipe et du projet dont la nouvelle étape Tourangelle doit faire l'objet d'un examen plus attentif et d'un suivi plus régulier. Par ailleurs, la création du Pôle Jazz, structure de coordination régionale des acteurs du jazz devra elle aussi faire l'objet d'un travail préalable approfondi définissant le rôle et les missions de chacun d'entre eux au sein de la structure.

#### 2 - Période nomade, itinérante

Les jours à venir vont voir la fermeture du Petit Fauchoux rue des Cerisiers. Le 1<sup>er</sup> avril, une période nomade s'amorce. Celle-ci fait l'objet d'un projet de transition qui repose sur un travail régulier à l'auditorium de l'Université de Tours et une programmation par cycles à Chinon, Joué les Tours et Saint Maur notamment.

Il importe que les partenaires s'entendent pour bâtir une convention de transition qui permettra de préparer activement et sans rupture, l'installation du Petit Fauchoux à Louis Jouvét dont l'équipe disposera en septembre 2003.

#### 3 - Salle Louis Jouvét : le nouveau projet

Il importe également que les collectivités publiques soient conscientes que le projet d'installation du Petit Fauchoux à Louis Jouvét est d'une portée exceptionnelle au plan local bien sûr, mais également au plan national, voire international. En effet, jusqu'alors, aucune salle de cette taille en France (240 places) et dotée d'un plateau conséquent, n'a été dédiée au jazz et aux musiques improvisées.

Le nouveau projet qui résultera de la mise à disposition de cet équipement doit faire clairement apparaître au delà de la diffusion modulable (petite jauge et grande jauge) le rôle que jouera le Petit Fauchoux dans la création, la production et l'émergence des nouvelles formes issues du jazz et des courants qui le composent.

Il va de soi que ce projet fait partie intégrante du projet " Tours Plus " porté par

l'agglomération tourangelle. Reste aux partenaires à définir la place qu'ils entendent lui accorder, concernant notamment le centre de ressources, dont le rôle devrait être complémentaire de celui qui sera créé, le cas échéant, autour du nouvel équipement dévolu aux musiques amplifiées dans l'agglomération tourangelle.

#### 4 - Le pôle jazz

L'équipe du Petit Fauchoux en charge du CRICA de la région Centre a repensé son projet en fonction de l'éclosion ou la montée en puissance de partenaires régionaux de développement du jazz que l'initiative régionale a stimulés, autour de missions qui recoupent celles qui sont assignées aujourd'hui par la Région Centre au Petit Fauchoux.

Le Pole Jazz intègre le Petit Fauchoux, mais aussi les musiciens réunis en collectif " Tim et Béa ", le réseau CRICA et les acteurs de la formation que sont Jazz à Tours et le CNR auquel Jazz à Tours est associé, ainsi que l'Université de Tours.

L'idée que souhaite développer l'équipe du Petit Fauchoux et les acteurs régionaux, consisterait dans un premier temps à créer l'association Pôle Jazz qui aurait pour objectif d'organiser la coordination des acteurs régionaux avec lesquels le CRICA pourrait passer des contrats sur des opérations particulières de formation ou de diffusion, et dans un deuxième temps à transférer le CRICA sur cette structure.

Aujourd'hui, la question qui se pose sera celle de la clarté des missions, de ceux qui les conduisent et de leur financement, afin que les contrats passés par le CRICA/Petit Fauchoux avec les acteurs régionaux, résultent d'un cahier des charges négocié.

On n'échappera pas par la suite à la question complémentaire qui conduirait les partenaires financiers à préférer passer des conventions avec chacun des acteurs régionaux dans le cadre d'un projet collectif émanant du travail de coordination du Pôle Jazz.

Quelle que soit la solution choisie, il me semble souhaitable que les partenaires financiers soient associés à la définition encore sommaire du Pôle Jazz dont les objectifs et le mode de fonctionnement doivent encore être précisés.

Ce travail devra également être fait en parallèle avec la mise en œuvre de l'association régionale qui ne pourra pas rester étrangère à la structure pôle jazz nouvellement créée. J'espère que des synergies sauront être trouvées par les différents acteurs dont les missions sont régionales.

#### CONCLUSION

A la fois club et outil de développement régional du jazz, le “ Petit Faucheux ” est un projet singulier, unique en son genre. Il peut, sur le versant régional, s'apparenter au “ Centre Régional du jazz en Bourgogne ” dirigé par Roger Fontanel, ou encore au pôle jazz de “ musique et danse en Auvergne ”, association régionale dirigée par Marc Doumèche, dont les créations sont beaucoup plus récentes.

Concernant le club, son activité peut aujourd'hui s'apparenter à celle de l'AJMI (association pour le jazz et les musiques improvisées) conduite en Provence par Jean Paul Ricard, ou à celle du “ Panonica ” dirigé par François-Xavier Ruan à Nantes dont le partenariat avec le festival de “ l'Europa Jazz du Mans ” dirigé par Armand Meignan, l'amène sur un plan régional en cours de réalisation.

Dès le mois de septembre 2003, l'activité de la salle “ Louis Jovet ” de 240 places entièrement tournée vers le jazz, forcément différente de celle du club de 60 places de la rue des Cerisiers, modifiera considérablement les données de base. Le projet du nouveau “ Petit Faucheux ” se situera sur une échelle où il n'y a pas de comparaison possible, puisque l'équivalent n'existe pas en France.

En conséquence de quoi, le nouveau projet du “ Petit faucheux ” mérite une approche d'évaluation singulière. Celle-ci devra notamment s'appuyer sur des indicateurs, que l'élaboration de la prochaine convention d'objectifs ainsi que du projet artistique et culturel, devront nous amener à mettre au point.

A cet effet, il apparaît souhaitable que soient initiées par la DRAC de la Région Centre, des réunions de travail qui auront pour objectif de :

- valider le dispositif d'évaluation du nouveau projet du “ Petit Faucheux ”, et mettre au point les indicateurs de son activité,
- accompagner la création du Pôle Jazz et définir ses objectifs, ainsi que son positionnement régional à la lumière du rôle et des missions de l'association régionale ARIA,
- éclaircir les liens du “ Petit Faucheux ” avec le CRICA jazz

Il va de soi que l'échelon déconcentré de la DRAC de la Région Centre est tout naturellement désigné pour accompagner l'élaboration de ce projet auquel, en tant que de besoin, le service de l'inspection et de l'évaluation devra pouvoir être associé.